**Introduction**

« La poésie n’a pas d’autre but qu’elle-même » selon Baudelaire.La poésie baudelairienne a pour objectif de créer la représentation du beau au XIXe siècle en apportant une modernnité subtile. En effet, la poésie s’attache à représenter le beau jusqu’au XIXe siècle en représentant les canons classiques de la beauté. Mais Baudelaire choisit souvent de faire la description d’un objet lyrique moins esthétique. Cette modernité est illustrée par Baudelaire dans son poème « L’Albatros » issu de la section Spleen et Idéal du recueil des Fleurs du Mal. Le poème « L’Albatros» crée la description imagée du poète à travers l’objet lyrique de l’albatros grâce à la métaphore filée de l’oiseau. Dans quelles mesures la description romantique théâtralisée de l’objet lyrique contribue-t-elle à la création d’une allégorie tragique de l’animal-poète? Nous analyserons la description romantique de l’objet lyrique du vers 1 au vers 4. Puis, du vers 5 au vers 12, sera abordée la description théâtralisée de l’animal. Enfin, nous évoquerons l’allégorie tragique de l’animal-poète du vers 13 à la fin.

Description romantique de l’objet lyrique

1. L’usage de l’adverbe « souvent »- effet d’une habitude, «  pour s’amuser » - on s’attend à un poème léger, une interaction entre l’albatros et l’homme. référence à la vie marine et à la propre vie de l’auteur.
2. Le verbe « prendre » au présent de narration marque la réification de l’albatros. L’oiseau est similaire à la nature vaste de la mer, vision méliorative de l’oiseau.
3. Peinture romantique de la mer, périphrase personnifiant l’albatros. Le terme « compagnon » développe l’égalité de l’oiseau et de l’homme. L’usage de l’adjectif « indolents » implique l’absence de douleur de l’albatros et montre son coté docile.
4. Topos du sujet maritime, représentation lyrique et romantique de la mer. Usage du participe présent « glissant » - image d’un mouvement sans opposition.

La description théâtralisée misérable de l’animal

1. « Déposés » : la réification se poursuit. Le terme « planches » installe la théâtralisation.
2. La périphrase métaphorique « ces rois de l'azur » a un effet splendide et royal et entre en contradiction avec les adjectifs péjoratifs ‘maladroits et honteux’. Le changement a lieu à la césure (au milieu du vers). La métrique utilisée souligne l’ambivalence du poète, l’alternance de la boue et l’or.
3. L’adverbe « piteusement » : l’albatros prend le rôle d’un acteur pathétique voire tragique. On note une représentation sacralisée de l’oiseau par la couleur blanche (couleur sacrée) qui insiste sur la pureté de l’animal et par conséquent du poète.
4. La comparaison grotesque des ailes crée un effet ironique et humiliant en même temps. Le verbe «  trainer » qui est péjoratif montre la dislocation de l’animal. Une vision de l’infirme s’installe. La réification est toujours présente.
5. La phrase exclamative par l’usage d’un « comme » d’emphase, la périphrase de l’albatros , et le démonstratif « ce » servent la mise en spectacle.
6. L’usage de « naguère » évoque la contradiction entre la nature misérable du présent et la beauté du passé. Le « que » emphatique et le terme « comique » renvoient au monde théâtral marqué par l’antithèse « beau » et « laid ».
7. Description de la torture de l’oiseau, notion extrêmement violente : image de l’oiseau maudit et donc du poète maudit.
8. Le terme « mime » fait partie du lexique du théâtre et développe une représentation théâtrale pathétique voire tragique de l’albatros. L’animal est blessé («en boitant » gérondif). Le poète est infirme dans le monde quand il est parmi les hommes. Usage de l’imparfait, alternance passé présent.

L’allégorie tragique de l’animal-poète

1. Comparaison explicite entre le poète et l’albatros avec l’usage de l’attribut du sujet et du comparatif « semblable ». La métaphore filée de l’albatros est extrêmement méliorative, même royale. Le lexique de la royauté est repris.
2. L’image noble et épique de la beauté héroïque de l’albatros continue : champ lexical du danger « tempête », « archer », « hante ». L’objet lyrique s’avère inatteignable et se retrouve déifié. L’on passe de la réification à la déification de l’oiseau. Le poète incompris est l’albatros – lien entre les dieux et les hommes.
3. Transition de la splendeur héroïque vers un destin humiliant que le poète et l’albatros vivent sur terre. Il est « exilé » : référence à la censure, « huée » - inadéquation du poète au monde des hommes. Il navigue dans des sphères plus hautes, celles de l’esprit.
4. L’albatros est victime de sa propre apparence : effet de condamnation, aspect tragique de l’ordre du destin, de la fatalité. Animalisation finale du poète.

Ainsi le poète se matérialise-t-il en albatros dans ce poème. Malgré la description romantique des lieux, Baudelaire développe une version théâtralisée de l’animal torturé par l’homme. La superposition des entités, le poète et l’animal, souligne la violence du monde qui entoure l’écrivain. L’allégorie tragique de l’animal-poète prend en charge les contradictions sociales de l’auteur qui peine à trouver sa place dans la société du XIXe siècle. Sa représentation de l’idéal s’avère toujours ambivalente voire antithétique. Son goût de l’esthétique se retrouve dans ce poème comme dans le poème « Une charogne » qui partage avec l’albatros la dualité chère à Baudelaire. Il l’explicite dans un projet d’épilogue dans la deuxième édition des Fleurs du Mal : « Ô vous ! Soyez témoins que j’ai fait mon devoir/comme un parfait chimiste et comme une âme sainte./ Car j’ai de chaque chose extrait la quintessence,/Tu m’as donné ta boue et j’en ai fait de l’or ».